



Conférence de presse **Accueil familial de jour**

Département des infrastructures et des ressources humaines

Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)

Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

22 juin 2021



Accueil familial de jour

Nuria Gorrite

Présidente du Conseil d'Etat,
Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)

Gérald Cretegny

Président du Conseil de fondation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

Valérie Berset, cheffe de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)

Sylvie Lacoste, secrétaire générale de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)



Le dispositif d'accueil de jour des enfants



Le cadre légal

- Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) du 20 juin 2006
- Révision de la loi, entrée en vigueur au 1er janvier 2018

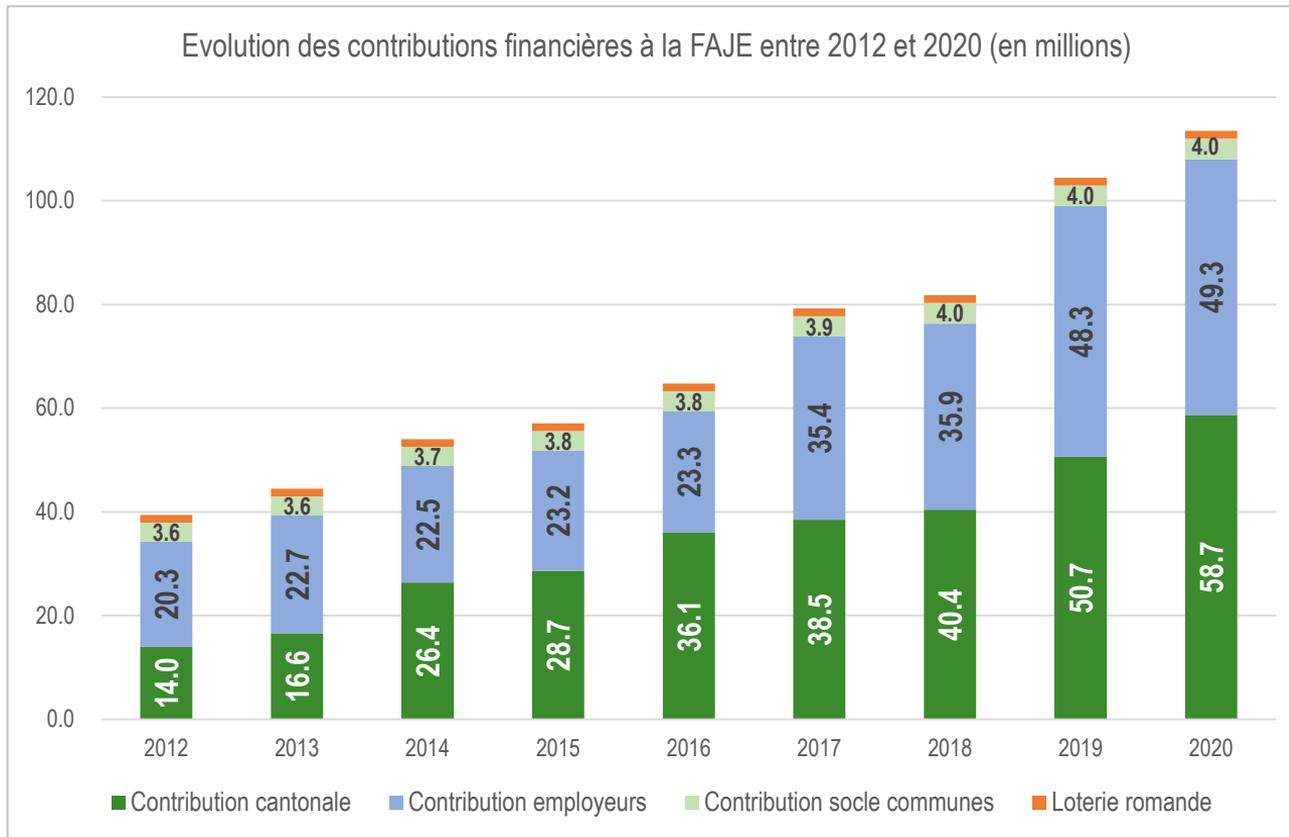


Les objectifs du Conseil d'Etat



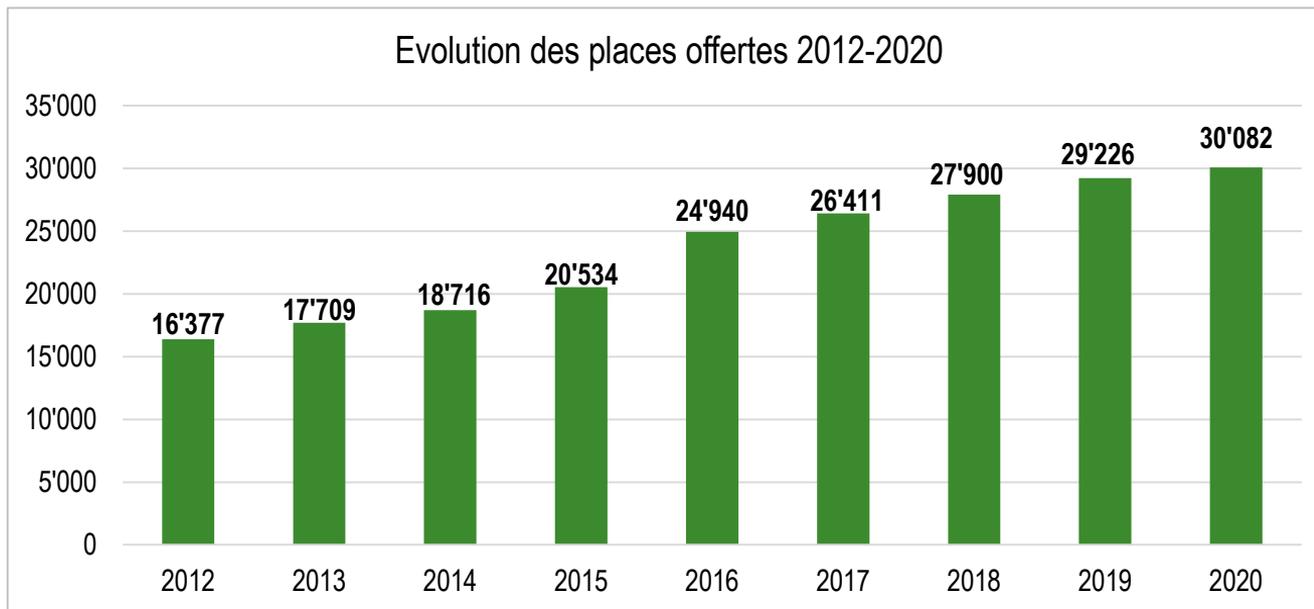


L'évolution du subventionnement





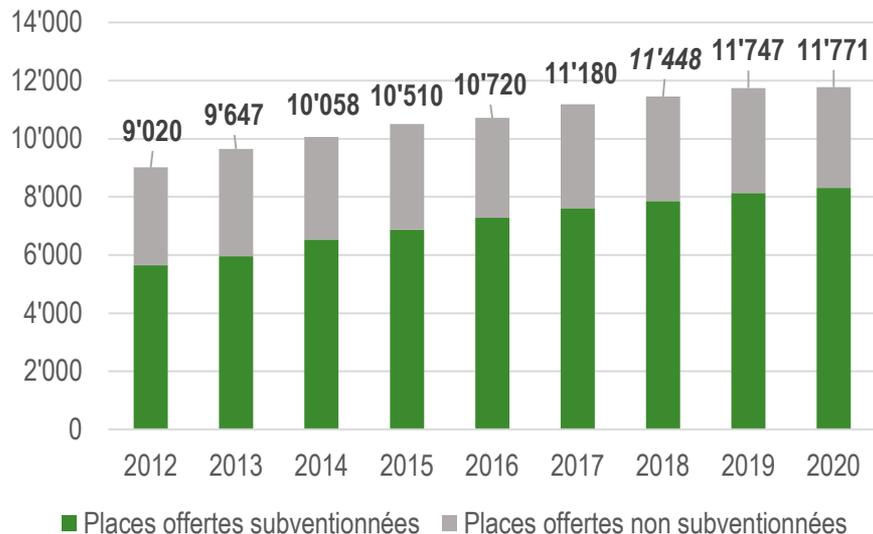
L'évolution de l'offre d'accueil de jour des enfants : tous types d'accueil



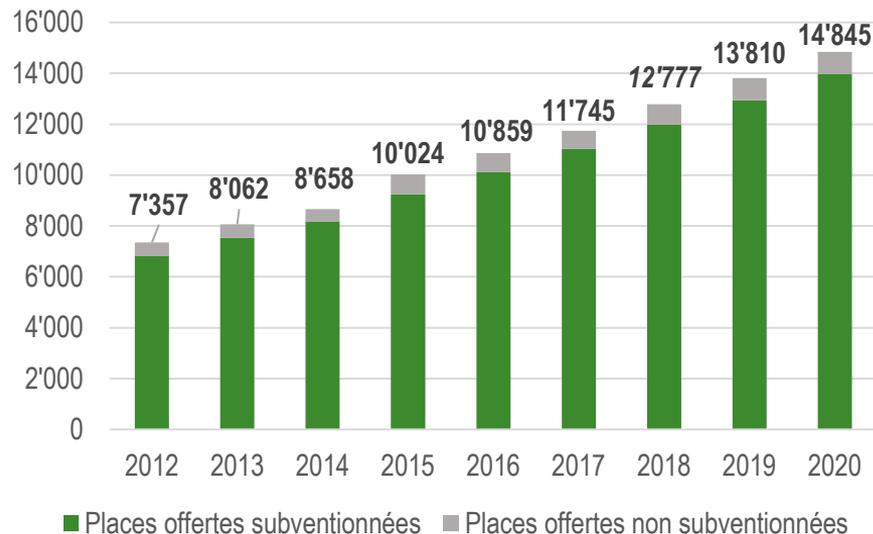


L'évolution de l'offre d'accueil de jour des enfants : accueil collectif

Evolution des places offertes en préscolaire 2012-2020

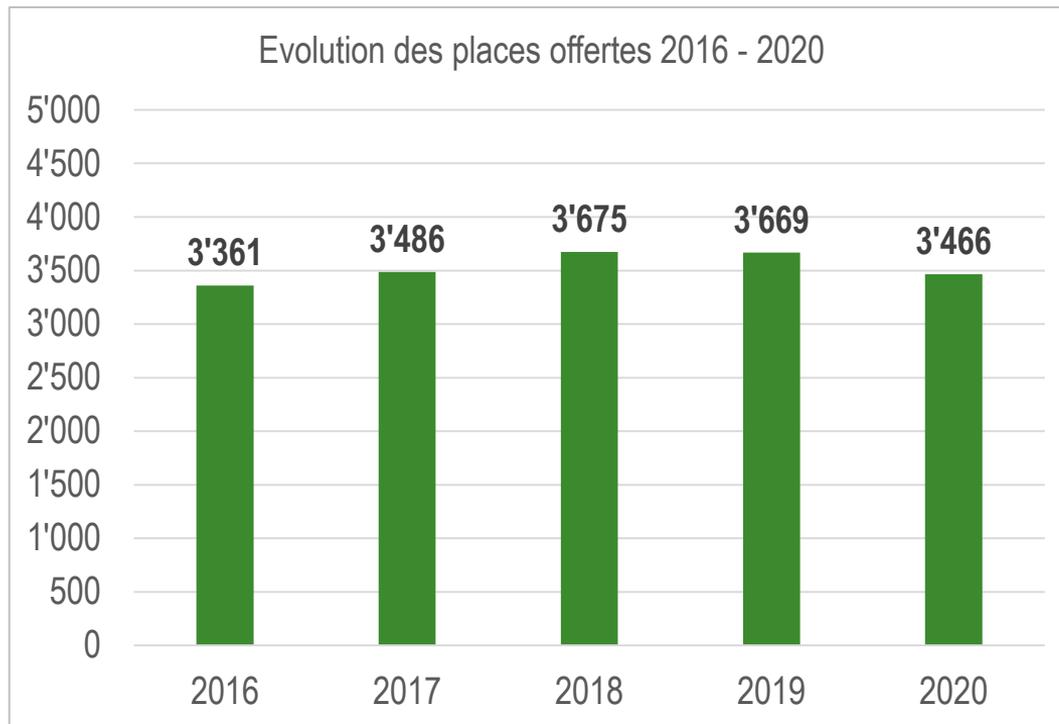


Evolution des places offertes en parascolaire 2012-2020



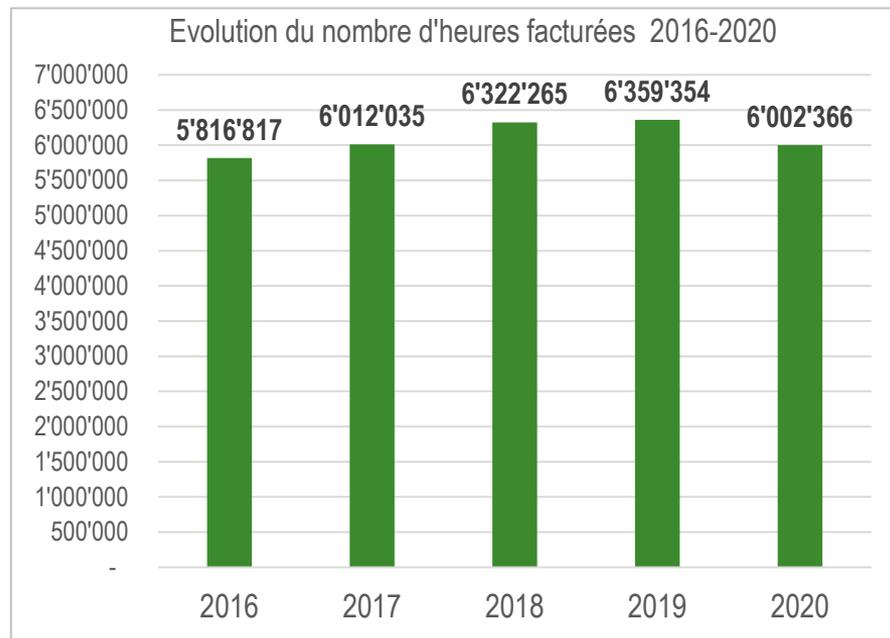
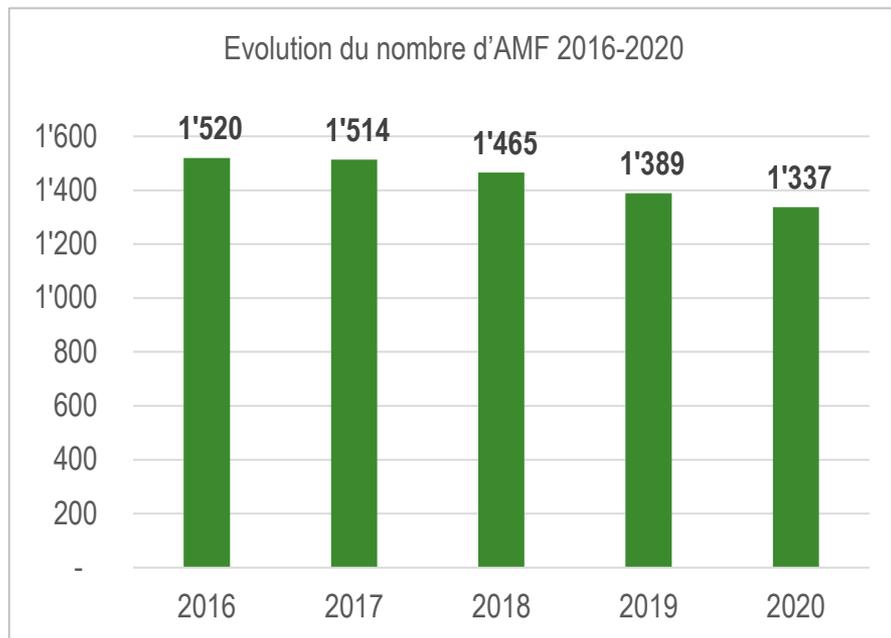


L'évolution de l'offre d'accueil de jour des enfants : accueil familial





L'évolution de l'offre d'accueil de jour des enfants : accueil familial



L'évolution du dispositif d'accueil familial avec la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

- La situation avant 2006
- Après 2006
- Ce que la LAJE a apporté



Les enjeux actuels pour l'accueil familial



Souhait de renforcer l'accueil familial, complémentaire à l'accueil collectif, pour faire face à :

- Diminution du nombre d'accueillant-e-s
- Difficulté à recruter des nouvelles accueillant-e-s
- Manque de reconnaissance



Table ronde des partenaires – septembre 2019

- Revaloriser
- Harmoniser

Les mesures pour faire face à ces enjeux



Renforcer le cadre pédagogique pour soutenir les accueillant-e-s et veiller à la qualité de l'accueil

→ les nouvelles directives édictées par l'OAJE :

- Encadrement des AMF par les coordinatrices : le ratio de coordination
- Concept pédagogique et appui aux AMF pour le mettre en application
- Procédures à disposition des AMF pour renforcer la sécurité et la qualité de l'accueil

Les enjeux actuels pour l'accueil familial

Suite à la Table ronde, une enquête a été mandatée par la FAJE

- Le profil des accueillant-e-s en milieu familial (AMF)
- Leurs conditions de travail



Les mesures pour faire face à ces enjeux



Nouvelles modalités du subventionnement de l'accueil familial

- 1) Adaptation du financement au ratio de coordination et forfait administratif
+ 1.5 million par an

Les mesures pour faire face à ces enjeux



Nouvelles modalités du subventionnement de l'accueil familial

- 2) Financement de la masse salariale des AMF pour 8%

+ 1.5 million par an

Conclusions

Confiance et Reconnaissance

